



EXTRA: C'EST LE RETOUR DES ANGES E7

Une bonne grosse dose d'autodérision mise en boîte de façon décousue selon Normand Provencher

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 7 NOVEMBRE 2000

www.lesoleil.com

Le dos de l'EXTRA C'EST PAYANT avec l'EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL

AUJOURD'HUI

Argent

Exfo achète. L'entreprise vanétoise débourse 275 millions \$ pour prendre le contrôle de sa concurrente américaine Burleigh Instruments. **Page B 1**

Monde

Les jeux loin d'être faits aux États-Unis. Au dernier jour d'une campagne incroyablement serrée, Al Gore et George W. Bush y vont d'un ultime blitz pour déterminer qui sera le 43^e président américain. Le résultat pourrait être long à venir. **Page B 8**

Sports

Honneurs pour Chapdelaine et Tremblay. Jacques Chapdelaine qui dirige l'équipe de football du Rouge et Or a été nommé hier l'entraîneur de l'année de sa conférence et Jean-Frédéric Tremblay a été choisi recrue de l'année. **Page E 38**

Sillery garde ses surplus pour elle

Des taxes remises en cadeau de Noël!

ROBERT FLEURY

Rfleur@lesoleil.com

SILLERY — Les propriétaires de Sillery vont avoir un beau cadeau de Noël sous l'arbre, en décembre. Un remboursement de taxes payées en trop! De 60 \$ à 250 \$ selon l'évaluation de la maison. Tout ça pour ne pas risquer que ce soit la Ville de Québec qui profite de ses surplus, en cas de fusion. Un petit velours à l'endroit des Sillerois et des Silleroises, si jamais le gros méchant loup devait bouffer le petit chaperon rouge! « C'est certain que la question de fusion a influencé notre décision », avoue le maire Paul Shoiry, convaincu de créer un précédent dans l'histoire des municipalités, au Québec: celui de

Si le gros méchant loup bouffait le chaperon

Voir SURPLUS en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Harel est prête Page A 3

VOX POP

La grève de la STCUQ vous affecte-t-elle?



APPELEZ-NOUS 686-3500

Si oui, appelez-nous ou communiquez avec nous par courriel afin de nous raconter en quoi ce conflit de travail a changé votre quotidien. Vous êtes priés de laisser vos coordonnées. Nous prendrons vos appels au 686-3500 et vos courriels à: redaction@lesoleil.com jusqu'à 15h. Nous ferons état de votre expérience dans LE SOLEIL de demain.

GRÈVE À LA STCUQ

Au nez des usagers



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

On se pressait aux portes des Métrobuses hier, aux heures de pointe, comme ici sur Dufferin. Les autobus étaient tellement bondés que les usagers devaient souvent attendre jusqu'à 30 minutes avant de monter. Effet de la grève des mécaniciens, la suppression des express et de nombreux parcours réguliers en étaient responsables

ROBERT FLEURY

Rfleur@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Il y a bien des utilisateurs de la STCUQ qui regrettaient, hier matin, de ne pas avoir une automobile ou un stationnement à leur portée, tellement l'attente était longue aux abribus. La situation pourrait bien rester la même ce matin et puis demain, et après-demain... car il n'y a pour ainsi dire que les métrobuses qui circulent.

Les parties ne se parlent pas. Dimanche, le conciliateur a ajourné la séance de négociation car le fossé se creusait entre la STCUQ et ses mécaniciens qui ne négocient pas face à face. Il faudra attendre jeudi pour assister à une timide reprise de la conciliation.

Même si la grève des mécaniciens a commencé samedi, ce n'est qu'hier que son impact s'est fait sentir. La STCUQ retient de façon préventive 140 véhicules au garage, supprimant les parcours express et la plupart des parcours ré-

guliers. Quelque 220 véhicules circulent ainsi dans les rues au lieu des 360 habituels aux heures de pointe.

Tous les usagers se sont donc rabatés sur les Métrobuses, comme le suggère la STCUQ. Tellement que les 800 et 801 cordaient leurs passagers jusque sur le marchepied, les personnes en at-

Voir USAGERS en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Pas de loi spéciale Page A 8

Convaincs-moi! (2)

Deuxième d'une série de cinq rencontres entre un indécis et un candidat

JOLIETTE — Depuis deux ans, Pierre Paquette vole d'une carrière à l'autre: l'action syndicale, la télévision, la réflexion politique au sein du Bloc québécois. On a un peu bousculé le député sortant, René Laurin, pour lui faire une place de candidat. « Si Gilles Duceppe n'avait pas trouvé de circonscription, ou qu'il n'y avait pas tenu tant que ça, je ne me serais pas présenté », assure-t-il.



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com
ÉLECTIONS 2000

dans le Bloc, c'est qu'il s'agit d'un laboratoire d'idées. Il y a là un espace de réflexion dont il faut faire profiter le mouvement souverainiste. Il y a toute une série de questions qui ne se discutent pas à Québec parce que c'est une province: les Affaires étrangères, la Défense nationale, le Commerce international. Le Bloc à Ottawa, c'est un apprentissage et une expertise qui doivent être transmis au Parti québécois et à l'ensemble de la population.

M.V. - Pour influencer le mouvement souverainiste, pourquoi ne pas avoir été au Parti québécois? Député, sans doute ministre, tu aurais eu une influence directe, immédiate.

P.P. - J'ai travaillé avec Gilles Duceppe

Voir PAQUETTE en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Tous contre Chrétien Page A 9
- Alliés récalcitrants Page A 9
- À la dure pour Farrah Page A 10
- Statique au Québec Page A 10
- Day trébuché Page A 11
- Clark refait surface Page A 13



Le chef Gilles Duceppe et son candidat vedette, Pierre Paquette



Des médicaments populaires, connus et en vente libre ici sont sous surveillance du côté américain en raison du danger d'hémorragie qu'une de leurs composantes pourrait entraîner. L'Ordre des pharmaciens du Québec recommande d'utiliser des médicaments ne contenant pas de PPA.

Prudence avec certains médicaments populaires

(PC) — La Food and Drug Administration (FDA) a recommandé hier aux consommateurs américains d'éviter d'utiliser des dizaines de médicaments contre le rhume et la grippe, ainsi que des coupe-faim offerts en vente libre. Cette recommandation

vaut jusqu'à ce que les fabricants aient remplacé un ingrédient susceptible de provoquer une attaque d'apoplexie hémorragique, spécialement chez les jeunes femmes.

Voir PRUDENCE en A 2 >

LA MÉTÉO



Maximum 9, minimum 1

Ciel variable Demain, ensoleillé avec quelques passages nuageux. Détails page E 19

QUÉBEC, 104^e ANNÉE, N° 307
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00072 8



SURPLUS Riche

Suite de la Une

réduire les taxes en cours d'année!
« Comme cadeau de Noël, c'est assez innovateur », ajoute le maire. Et tout a fait légal car la seule obligation faite aux villes, c'est de ne pas faire de déficit. « même si la Ville de Québec a annoncé un déficit de 8 millions \$ en début d'année », rappelle M. Shoiry.

Sillery est riche et ses taxes sont les moins élevées parmi les villes de la CUQ. Voilà un fait connu. Mais en plus, Sillery a gagné le gros lot cette année. Elle nage en plein surplus.

Non seulement a-t-elle un fonds de réserve de 1,2 million \$ mais en plus, cette année, la Ville a plus de revenus que prévu. Pourquoi?

D'abord, Sillery a gagné la contestation d'évaluation foncière de l'Université Laval et n'a plus besoin de mettre 150 000 \$ par année de côté. Ensuite, le gouvernement du Québec, dans sa grande bonté, a cessé de prélever 861 000 \$ pour sa quote-part du déficit zéro et a conclu une entente fiscale qui lui laisse en poche, net, 200 000 \$ de plus, même après avoir perdu les revenus de sa taxe sur le gaz, les télécommunications et l'électricité.

Qui plus est, les dépenses courantes

Le conseil a décidé de baisser la taxe foncière rétroactivement au 1^{er} janvier

ont diminué de 200 000 \$ et les intérêts accumulés totalisent 100 000 \$. Sillery prévoit donc un surplus de 725 000 \$ d'ici la fin de décembre.

Le conseil a donc décidé de baisser la taxe foncière de 5,3 % rétroactivement au 1^{er} janvier, surtout qu'il l'avait augmentée de 3,2 % à ce moment-là.

En conséquence, un propriétaire de maison unifamiliale moyenne de 200 000 \$ recevra un chèque de 120 \$ et une compagnie comme l'Industrielle-Alliance en recevra un de 7560 \$. ce qui n'est rien comparé à la RAMQ qui en recevra un de 34 632 \$. Il faut dire que ses taxes sont de 532 272 \$.

Réduire la dette? « Notre service de la dette est en bas de la moyenne », dit Paul Shoiry. Faire des travaux d'infrastructure? « On attend le programme Canada-Québec », répond le maire de Sillery.

Quant au budget de l'an 2001, il s'annonce tout aussi réjouissant!

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|----------------------------|-----------------|
| CAHIER A | |
| La Capitale et ses régions | 3 à 8 |
| Julie Lemieux | 5 |
| Le Québec et le Canada | 9 à 23 |
| Le Monde | 24 à 28 |
| Décès | 25 |
| Opinions | 27 |
| CAHIER B | |
| Argent | 1 à 12 |
| Bourses | 4, 9 et 10 |
| EXTRA | |
| Mode | 2 à 5, 20 et 21 |
| Arts et spectacles | 6 à 14 |
| Télévision | 8 et 9 |
| Votre agenda | 12 et 13 |
| annonces classées | 15 à 18 et 23 |
| Diversissements | 19 et 22 |
| Sports | 24 à 40 |
| François Gagnon | 36 |
| Statistiques | 26 à 29 |

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

| | |
|--------------------------|----------------|
| Abonnements | 686-3344 |
| | 1-866-686-3344 |
| annonces classées | 686-3311 |
| Carrières et Professions | 686-3270 |
| Promotion | 686-3342 |
| Publicité Détaillants | 686-3435 |
| Publicité générale | 686-3270 |
| Rédaction | 686-3394 |
| Renseignements | 686-3233 |

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

PAQUETTE Glissement à droite

Suite de la Une

pe, on a consolidé le parti, on lui a donné un vrai programme qui n'existait pas parce qu'au départ on pensait que ce serait moins long que ça. Je me suis compromis moralement avec lui.

M.V. - Te considères-tu comme un homme de gauche?

P.P. Ça c'est clair! Ancien professeur d'économie, mon originalité est d'arrimer les préoccupations sociales et les questions économiques: les deux sont intimement liées. C'est ce que j'ai défendu à la CSN et maintenant au Bloc. La présence du Bloc à Ottawa va empêcher un glissement encore plus grand du débat politique vers la droite, on l'a vu avec le projet de loi sur les jeunes contrevenants: les libéraux ont de plus en plus tendance à acheter les idées de l'Alliance.

M.V. - Pourquoi pas le NPD alors?

P.P. - J'ai mis une croix là-dessus après 1988. Je trouvais alors que les souverainistes étaient un peu trop inconditionnels du libre-échange. J'ai même demandé à la CSN de lancer un appel à voter NPD. Mais ce parti a une vision du développement du Canada qui ressemble beaucoup à celle du Parti libéral, c'est-à-dire un État fédéral fort. C'est peut-être valable pour le

Canada dit-anglais, mais cela va heurter continuellement les intérêts du Québec.

M.V. - Veux-tu bien me dire ce que tu apporteras aux électeurs de Joliette?

P.P. - J'apporte une certaine vision du développement régional, une vision que j'ai développée à la CSN d'ailleurs. La conjoncture au nord de la circonscription correspond beaucoup à celle qu'on connaît l'est et le sud-ouest de Montréal: des industries manufacturières menacées par la mondialisation.

M.V. - Mais ne serais-tu pas plus efficace dans un parti au pouvoir?

P.P. - Alfonso Gagliano a dit que les députés de l'opposition ont rapporté plus de subventions du ministère du Développement des ressources humaines dans leur circonscription que les députés libéraux du Québec! Un député du Bloc a plus de liberté d'exprimer des critiques à l'endroit du gouvernement: je n'ai entendu aucun député libéral critiquer la réforme de l'assurance-emploi, aucun libéral s'élever contre la loi C-20, même s'il s'agissait d'une entorse à la démocratie québécoise.

M.V. - Et si les électeurs de la circonscription sont « punis »?

P.P. - Les électeurs seront mieux entendus avec un député qui est capable

PRUDENCE Dans 63 médicaments

Suite de la Une

L'ingrédient, appelé phénylpropanolamine (PPA), ne se retrouve pas dans les coupe-faim vendus au Canada, mais est utilisé dans environ 63 médicaments contre la toux et le rhume que l'on trouve sur les tablettes de différents commerces canadiens, a indiqué Roslyn Tremblay, porte-parole du ministère fédéral de la Santé.

Aucun avis officiel n'a été publié par le ministère, qui recommande cependant aux consommateurs de cesser d'utiliser tout produit contenant de la PPA jusqu'à ce qu'une analyse plus poussée soit complétée.

Dextrim, un produit coupe-faim vendu au Canada et aux États-Unis, a été identifié par la FDA comme l'un des produits contenant de la PPA. Le Dextrim vendu au Canada ne contient pas de PPA sur sa liste d'ingrédients.

Dans un communiqué rendu public lundi, l'Ordre des pharmaciens du Québec souligne que la phénylpropanolamine est utilisée à l'intérieur de diverses préparations vendues en pharmacie pour le traitement de la congestion nasale et des symptômes du rhume et de la grippe.

L'Ordre des pharmaciens suggère aux professionnels de la santé et à leurs patients qui souhaitent utiliser des sirops, capsules ou comprimés décongestionnants de s'en tenir à d'au-

tres substances.

La Food and Drug Administration entend adopter des mesures pour interdire officiellement la PPA, mais précise qu'il faudra attendre quelques mois avant que les prescriptions juridiques soient satisfaites. Entre-temps, l'agence a communiqué avec les fabricants et leur a demandé de cesser volontairement de vendre les produits contenant les ingrédients nocifs.

Au moins un fabricant, SmithKline Beecham Consumer Healthcare, a suivi la recommandation et demandé aux détaillants canadiens et américains



Le populaire Contact C-12 heures est parmi les produits contenant du PPA

de parler! Je pense à la Santé publique: il y a six mois, Jean Chrétien disait qu'il ne réinvestirait jamais dans ce secteur... Eh bien, il a fini par céder!

M.V. - Pierre Pettigrew dit que vous êtes en conflit d'intérêts...

P.P. - On peut travailler à améliorer la part que le Québec reçoit du gouvernement fédéral et favoriser en même temps la progression du mouvement souverainiste parce que cela augmente notre degré d'autonomie et notre confiance en nous. C'est comme ça que le mouvement s'est développé au cours des 40 dernières années.

M.V. - En veux-tu vraiment de la souveraineté?

P.P. - J'en veux, pis le plus vite possible! Quand Lucien Boucharde dit qu'il est tanné d'en parler, moi aussi. Je suis tanné d'en parler parce que je veux qu'on règle cette question-là. Selon moi, l'expérience du Bloc à Ottawa va avoir une fin, même si ça peut être plus long que ce qu'on pensait...

M.V. - Plus long qu'un mandat de quatre ans?

P.P. - Je ne le souhaite pas mais on a pris l'engagement d'être là parce qu'avec la Loi C-20, maintenant que la Chambre des communes s'est arrogée le droit de discuter de la question référendaire et de la majorité requise, notre présence va être encore plus importante qu'en 1995. Et une fois que la négociation sera enclenchée, il sera important de s'assurer qu'elle se fasse de bonne foi, que les positions du Québec soient bien comprises par le Canada...

de retirer de leurs tablettes tous les produits contenant de la PPA.

Une attaque d'apoplexie hémorragique, même si elle est peu courante, est souvent mortelle et peut laisser handicapées les personnes qui y survivent.

Le premier avertissement au sujet de la PPA avait été donné au cours des années 1980. Des journaux médicaux avaient alors fait état de plusieurs dizaines de cas où des jeunes femmes avaient souffert d'une attaque quelques jours après avoir consommé des coupe-faim.

L'industrie pharmaceutique avait fait valoir que des recherches additionnelles étaient nécessaires afin de déterminer si la PPA était responsable de cette situation. Une étude de cinq ans menée à l'Université Yale a permis de constater que la PPA augmente les risques d'attaques chez les jeunes femmes.

USAGERS À pied

Suite de la Une

tente ne pouvant monter faute de place.
« Je suis partie à 7 h. J'ai fait 10 km en auto pour venir stationner ici et prendre le Métrobus. Il est 7 h 50 et je ne sais pas si je vais être arrivée au complexe G pour 8 h 30 », a expliqué une résidente de Neufchâtel.

« Je suis partie à 7 h 05 de la 4^e Avenue. Habituellement je prends le 28. Cinq Métrobus sont passés sans que je ne puisse monter », expliquait Louise Debonville à 7 h 55, coin Lamontagne et 1^{re} Avenue. Elle se rendait travailler à la SAAQ. Si elle avait su, elle serait arrivée plus vite à pied.

Marie-Josée Gagnon de Limoilou prend généralement 15 minutes en Express pour se rendre à Sainte-Foy dans le secteur de Place des Quatre-Bourgeois: 50 minutes plus tard, elle attendait toujours qu'on la laisse monter.

Plusieurs étudiants ignoraient que leur parcours avait été annulé en route vers le cégep ou l'Université Laval.
« J'ai attendu le 3 pendant une heure car je ne savais pas que l'autobus ne passerait pas », indiquait Catherine Nadeau de Limoilou.

Au Comité régional des usagers du transport en commun (Crutec), Jérôme Vaillancourt trouve que ce sont encore les usagers qui y perdent dans cette partie de bras de fer qui se joue entre la STCUQ et le Syndicat des employés d'entretien.

« J'ai assisté aux séances du Conseil des services essentiels et j'ai beaucoup réfléchi depuis. Les deux parties sont à bout, elles ne seront jamais prêtes à travailler ensemble de sitôt. C'est déprimant ».

« Par contre, il y a au moins 75 % des usagers qui sont desservis par le transport en commun. Ce qui m'inquiète pour les autres, c'est qu'ils devront trouver des solutions de rechange, et ça, c'est l'automobile. À chaque grève, on perd des usagers qui ne reviennent pas. Nous sommes toujours les perdants, les otages des grèves à la STCUQ », ajoute M. Vaillancourt, avouant trouver une mince consolation dans le fait que les chauffeurs subissent les effets de la grève eux aussi!

REMBOURSEMENT

La STCUQ admet qu'elle a été dépassée par l'ampleur de la demande sur le réseau Métrobus et redirigera des autobus qu'elle avait affectés à d'autres parcours. On admet que ce ne sera pas suffisant pour compenser la demande. On offre donc le remboursement pour les détenteurs de laissez-passer si le service offert ne convient pas, soit 45 \$ pour un laissez-passer général, 32,71 \$ pour étudiant et étudiant plus, et 22,50 \$ pour les personnes âgées.

Les demandes doivent être faites avant le 10 novembre et être accompagnées du laissez-passer de novembre. Les étudiants doivent décoller la vignette de novembre de leur carte d'abonnement. Un chèque sera émis.

Où s'adresser? Par la poste au 720, des Rocailles, Québec, G2J 1A5 ou au service à la clientèle de la STCUQ. Des informations sur les parcours peuvent être obtenues au 621-1800 et le service à la clientèle est disponible au 627-2511.



CAMEO

RABAIS 25% le bas-culotte effet soyeux

4.79 | rég. 6.75*

Des jambes impeccables autant le jour que le soir, avec un bas nylon et spandex 15 deniers, dans un tissage issu de la technologie moderne qui présente un bel effet diaphane lustré tout en étant plus performant au niveau de la durabilité. Naturel, noir, nocturne, moka, marine. P.m.g.

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERRBOOKE CARREFOUR DE L'ESTRÉ



LA GUÉPIÈRE

RABAIS 25% le débardeur tricot micro côtes

9.99 | rég. 14.00*

Dessous essentiels en exclusivité à La Guépière. Débardeur confort en pur coton extensible, nouvelle encolure dégagée, bretelles larges. Coloris chinés de gris, vert, bleu, blanc ou noir. Bikini coordonné à bande de taille élastique logo ton sur ton 4,99

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERRBOOKE CARREFOUR DE L'ESTRÉ

loto-québec

Banco

Tirage du 2000-11-06

06 07 08 09 15

24 28 31 32 34

35 36 37 47 48

52 54 56 58 69

646 6238

Extra

Tirage du 2000-11-06

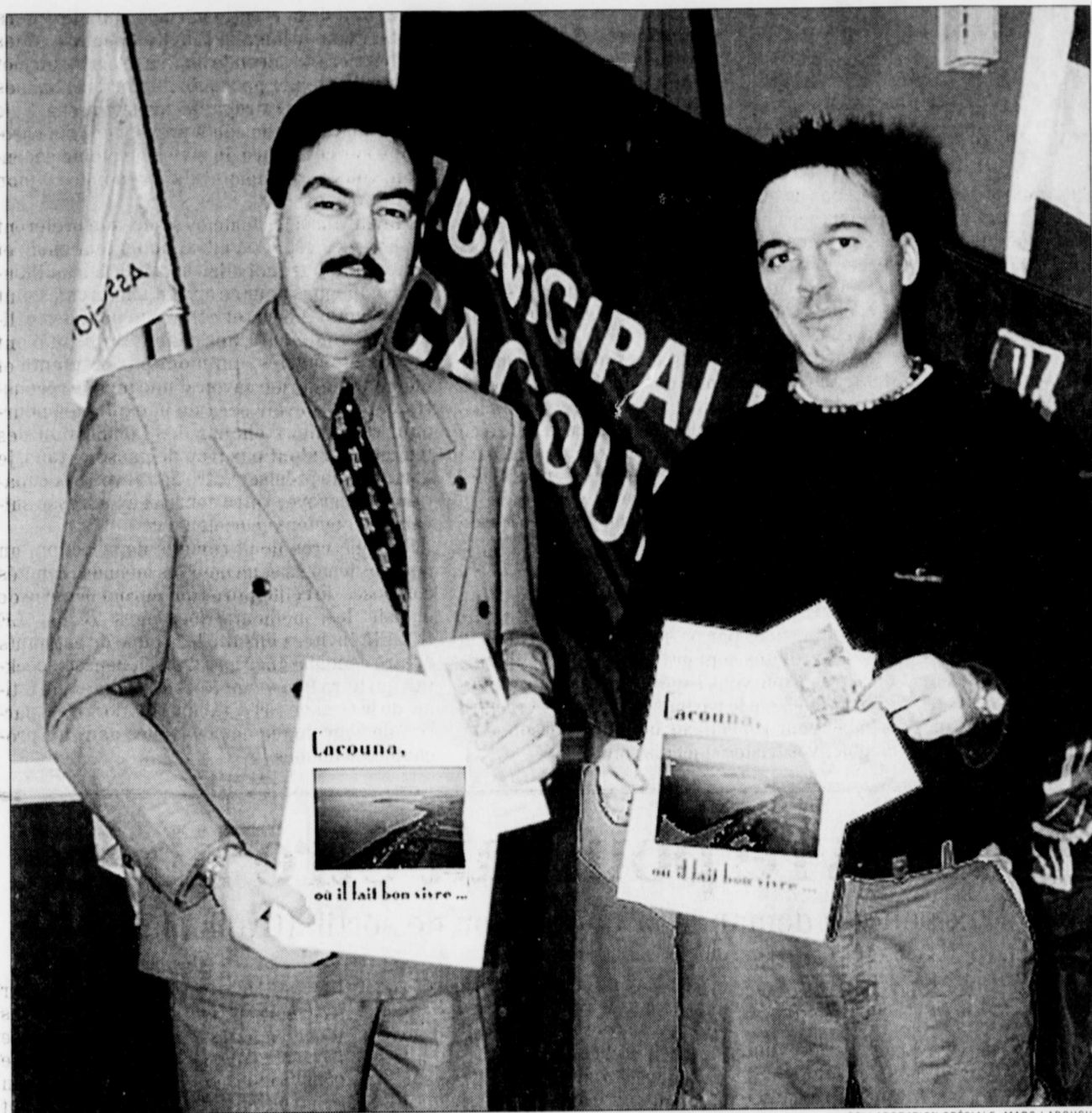
NUMÉRO 267134

Le jeu doit rester un jeu

Les résultats d'un jeu de hasard sont aléatoires et peuvent varier. Les résultats sont publiés dans LE SOLEIL. LVA et les autres lois régissant les jeux de hasard.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Nouvel outil communautaire



Les Cacounois ont maintenant accès à un nouvel outil qui les informera des activités présentées sur le territoire où ils résident. Grâce à une concertation entre la municipalité et une vingtaine d'organismes, un agenda communautaire sera distribué gratuitement à l'ensemble des résidences. « Nous voulions rendre les interventions de chacun des organismes plus efficaces et éviter le dédoublement d'activités, explique le maire, Gilles D'Amours. C'est aussi une façon de mettre en lumière le travail des nombreux bénévoles. » La supervision de l'agenda communautaire a été confiée à Carl Frigon, technicien de loisirs à Cacouna, qui pose en compagnie du maire D'Amours. M.L.

INSTITUT MARITIME

400 travailleurs sur les bancs de l'école

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — L'Institut maritime du Québec à Rimouski deviendra la plaque tournante d'un vaste programme de formation destiné aux armateurs du Saint-Laurent afin de faire le pont avec les développements technologiques et les nouvelles règles de la concurrence internationale.

Quelque 400 travailleurs du personnel navigant des compagnies d'armateurs du Saint-Laurent se retrouveront sur les bancs de l'école pour parfaire leur formation qui sera dispensée à Rimouski, mais aussi dans les centres de l'Institut maritime situés à Montréal, à Québec et à Saint-Romuald.

L'annonce en a été faite hier à Rimouski, en présence de Diane Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi du Québec et des partenaires de cette entente.

Une somme de 1,1 million \$ sera versée par Emploi-Québec à l'Association des armateurs du Saint-Laurent et à la table sectorielle maritime de formation de l'Institut maritime qui achèteront des programmes de cours à l'Institut maritime du Québec.

Les armateurs et les usagers contribueront aussi au projet conformément à la loi provinciale qui oblige les compagnies à consacrer 1 % de leur budget en formation.

Les champs de formation seront ceux de l'architecture navale, le génie mécanique de marine, la navigation et la radiocommunication, l'électronique maritime, le transport des produits pétroliers et la fonction d'urgence en mer.

« Cette formation se situe dans un mouvement irréversible », a affirmé la ministre Diane Lemieux pour parler du caractère permanent du geste posé par Québec.

Le dossier de la formation de la main d'œuvre est jugé prioritaire par l'Association des armateurs du Saint-Laurent. « C'est une nouvelle façon de fonctionner pour les armateurs et de travailler en planifiant leurs besoins de formation sur trois à cinq ans. Pour ce faire, on a mis en place une table sectorielle maritime (...). Il faudra aussi développer des programmes de deuxième et de troisième cycle », a déclaré Nicole Trépanier, directrice générale de l'Association.

« Avant, pour offrir la formation aux armateurs, on devait faire du démarchage un par un. Maintenant, on pourra se parler autour d'une table sectorielle », a relevé Gaëtan Boivin, directeur de l'institution de formation rimouskoise.

L'école de marine déploie des efforts du côté international notamment vers la reconnaissance d'un double diplôme français et québécois en gestion du transport. Elle existe depuis 60 ans.

RÉFORME À L'HÔPITAL DE RIMOUSKI

Le curé s'en mêle

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ **RIMOUSKI** — L'exaspération du milieu rimouskois envers la fusion de l'unité des soins coronariens et celle des soins intensifs du Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) a atteint un niveau tel que l'histoire a rebondi, dimanche, lors d'un office religieux.

Le curé de la paroisse Saint-Pie-X, Gérard Roy, a proposé à ses paroissiens, tout en les laissant libres, de signer une pétition s'opposant à la réforme qui fait économiser... une somme de 400 000 \$ à l'hôpital.

Le conseil municipal de Rimouski a étudié hier soir en comité plénier une résolution en appui aux protestataires en rencontrant les porte-parole des médecins. Des consultations supplémentaires auront lieu avant l'adoption de toute résolution à ce sujet.

Le maire Michel Tremblay s'est dit inquiet de la situation générale vécue au centre hospitalier. « C'est un dossier qui nous questionne. Y a-t-il moyen de revoir la décision de fusion, de regarder un autre scénario? On va regarder tous les côtés de la problématique. »

MOBILISATION

Toute une campagne de mobilisation est en préparation à Rimouski alors que le Conseil des médecins, pharmaciens, dentistes du CHRR parle d'une rupture du lien de confiance avec la direction du CHRR.

Un comité de survie de la cardiologie au CHRR sera mis sur pied, cette semaine, suivi de la tenue d'une première réunion publique la semaine pro-

chaine à Rimouski et, plus tard, dans d'autres villes de l'Est du Québec.

La semaine dernière, un membre du conseil d'administration de l'hôpital, Louis Desrosiers, démissionnait. « On n'arrêtera pas le mouvement à moins que le conseil d'administration ne révisé sa position. En 15 ans comme administrateur à l'hôpital, je n'ai jamais vu une chose comme ça faite au détriment des patients », a exprimé l'administrateur démissionnaire, en tant que président de la Fondation des maladies du cœur. Pour lui, la réforme empêchera le recrutement de cardiologues.

La réforme survient au moment où le département de cardiologie est en grave pénurie de médecins spécialistes recherchés pour travailler les nouvelles technologies.

Le chef du département multidisciplinaire de cardiologie et responsable de l'unité coronarienne de l'hôpital Laval de Sainte-Foy, Peter Bogary, affirme que cette fusion n'est pas dans l'intérêt des malades.

Trois ans seront nécessaires pour former le personnel infirmier au même diapason. Le conseil d'administration du CHRR se réunira ce soir en séance extraordinaire, encore à huis clos, pour faire le point sur la situation.

SECTEUR DE GRANDE-VALLÉE

Pas d'effectif ambulancier d'urgence

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

GRANDE-VALLÉE — Les ambulanciers de Grande-Vallée ont mis fin à leur disponibilité sur la deuxième ambulance. Ils se disent exténués et sont prêts à faire durer leurs moyens de pression jusqu'à ce que la Régie régionale de la santé agisse dans ce dossier. Le service ambulancier de Grande-Vallée couvre le territoire s'étendant de Manche-d'Épée à l'Anse-à-Valleau, en Gaspésie.

Les quatre ambulanciers de Grande-Vallée ont un horaire appelé 14-7, c'est-à-dire que pendant sept jours, ils sont de garde 24 heures sur 24, et qu'ils sont par la suite en congé sept jours. Or, depuis 1993, où une deuxième ambulance a été octroyée au secteur de l'Estran, les ambulanciers en congé deviennent en disponibilité sur ce deuxième véhicule. Ce qui signifie que le travailleur est en fonction sans arrêt. « Les gens n'ont plus de vie familiale », souligne le président du syndicat, Magella Denis.

Le 23 octobre, une entente entre le Rassemblement des employés techniques ambulanciers de la Gaspésie (CSN) et la Régie laissait augurer un règlement de la situation. Les ambulanciers ont convenu de poursuivre

leur mise en disponibilité jusqu'à la fin de novembre, de sorte que la Régie avait un délai raisonnable pour trouver une solution au problème.

Le responsable des services pré-hospitaliers d'urgence à la Régie, Jean-Marie Baril, a récemment laissé entendre que si les ambulanciers de Grande-Vallée refusent de demeurer en disponibilité, la deuxième ambulance sera confiée au CLSC Mer et Montagnes, et qu'un conducteur et une infirmière y seraient affectés pour permettre les transferts des patients vers le Centre hospitalier de Gaspé, en place et lieu d'ambulanciers certifiés. « C'est de la provocation que M. Baril nous a fait », estime Magella Denis.

Le travailleur est en fonction sans arrêt. « Les gens n'ont plus de vie familiale ».

M. Denis affirme que les moyens de pression se poursuivront jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. « Que la Régie mette ses culottes et aille chercher l'argent nécessaire (pour embaucher du personnel). S'ils (les gens de la Régie) pensent que la deuxième ambulance n'est pas nécessaire, qu'ils

enlèvent. Nous, on ne perdra pas d'emplois. Sinon, qu'ils mettent du nouveau personnel. »

Pour le représentant syndical, la solution idéale serait l'embauche d'une équipe supplémentaire de trois personnes, un coût évalué à près de 140 000 \$. En attendant, il espère que la population, le CLSC et la Régie réagiront aux moyens de pression.

À la Régie régionale de la santé, le directeur, Denis Loisel, dit avoir communiqué avec la CSN aussitôt qu'il a été informé de l'arrêt de la mise en disponibilité des ambulanciers sur le deuxième véhicule d'urgence. Il veut s'asseoir avec le syndicat, et dit ne pas savoir que les moyens de pression viennent en réaction d'un commentaire de Jean-Marie Baril dans le *Trans-Gaspésien*.

Pour ce qui est des patients, Denis Loisel ne semble pas inquiet. « Normalement, le transporteur (les entreprises Guy Marmen, de Sainte-Annes-Monts, propriétaire depuis 1997) nous a garanti que le service va être offert. »

Le cas de Grande-Vallée n'est pas unique en Gaspésie, vu les distances énormes qui séparent les localités. La Régie entend se pencher sur tous les cas de la même espèce d'ici la fin de novembre.

TAUX GARANTIS
PENDANT
10 ANS

De **5,50 %**
la première année

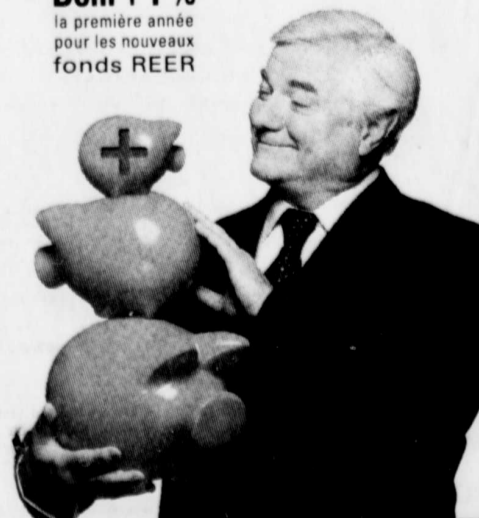
Jusqu'à **7,00 %**
la dixième année

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les **Obligations à taux progressif Placements Québec** constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent des **taux progressifs** des plus avantageux **garantis pendant 10 ans**. Votre **capital** est **aussi garanti** sans limites par le gouvernement du Québec. De plus, elles vous permettent de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont **remboursables** chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse judicieuse, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre de 10 h à 16 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Boni + 1 %
la première année
pour les nouveaux
fonds REER



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

DÉLIT DE FUITE À RIMOUSKI L'accusée libérée

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Catherine Garon, 22 ans, arrêtée dans la nuit de vendredi à samedi pour un délit de fuite commis à Rimouski, a comparu hier après-midi au palais de justice. Elle a été remise en liberté après que sa mère se fut engagée, sans dépôt, pour un cautionnement de 2000 \$.

La jeune femme de Rimouski fait face à trois chefs d'accusation, soit délit de fuite, d'avoir conduit un véhicule alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'alcool et d'avoir conduit avec un taux d'alcoolémie dépassant 80 mg par 100 ml de sang.

Catherine Garon est restée tête basse pendant la courte procédure judiciaire. La jeune femme reviendra devant la cour le 23 novembre. Elle devra entre-temps garder la paix et se présenter une fois par mois à la police de Rimouski.

Elle ne pourra entrer en contact avec cinq personnes, dont Jean-François Roy et Cathy Valcourt, blessés sérieusement lors de l'accident et ne pourra conduire un véhicule moteur jusqu'à la fin des procédures judiciaires.

La conductrice s'est arrêtée après l'impact, a fait descendre deux passagers et a ensuite pris la fuite. L'interrogatoire de ses deux passagers a permis à la police de retracer la conductrice de la Geo Metro 1984 fautive. Un alcootest passé par les policiers aurait révélé un taux supérieur à la limite permise par la loi.

Les cols bleus votent pour la grève

■ CHUTE-AUX-OUTARDES — La vingtaine d'employés municipaux de Chute-aux-Outardes, sans contrat de travail depuis le début de l'année, vient de voter à l'unanimité pour le déclenchement d'une grève au moment jugé opportun. Selon les employés affiliés au Syndicat des municipalités de la Côte-Nord de la CSN, l'employeur maintient des demandes inacceptables, notamment au chapitre de l'horaire de travail et du temps supplémentaire. La CSN affirme que Chute-aux-Outardes veut imposer les conditions de travail, en s'aidant de la loi 124 sur la fusion des municipalités. S.P.

Accusé de meurtre au second degré

■ AMQUI — Steve-Patrick Tremblay, de Sainte-Érène, reviendra au palais de justice d'Amqui, le 5 février 2001, pour répondre à une accusation de meurtre au second degré. Tremblay, 29 ans, aurait frappé à coups de poing Steve Couturier, 33 ans, un marchand de pièces d'autos. Une histoire de triangle amoureux serait à l'origine de l'altercation qui a coûté la vie à Couturier, d'Amqui. S'il est reconnu coupable, Tremblay est passible d'une peine d'emprisonnement à perpétuité, sans libération conditionnelle avant 10 ans. H.M.

Le muret de la victoire

■ CAP-CHAT — Des résidents de Cap-Chat ont obtenu une victoire partielle, face au ministère des Transports, pour la construction d'un muret de protection. Les opposants estimaient que le mur de six pieds ne leur permettrait plus d'avoir une belle vue sur la mer et aurait un impact négatif sur le tourisme. Le ministère a accepté de déplacer un garde-fou qui devait, initialement, être érigé sur le muret. L'élément de protection sera installé entre la chaussée et une allée piétonnière. Les citoyens pourront toutefois se prononcer sur l'esthétique du nouvel ouvrage avant son installation définitive. H.M.

Dugas succède à Grenier à Les Méchins

■ LES MÉCHINS — La municipalité de Les Méchins a un nouveau maire. Alain Dugas, avec l'appui de 278 électeurs, soit 77 de plus que la candidate Micheline Barriault-Ducasse, succédera au maire sortant, Donald Grenier. Jean-Yves Bérubé et Gerry Verreault ont obtenu respectivement 137 et 15 votes. Au siège #3, Gaston Bouchard a récolté 309 votes, un de plus que son seul adversaire, Rossy Bouchard, qui a confié au SOLEIL son intention de demander un recomptage judiciaire. André Dugas, pour sa part, occupera le siège #6. Il a défait Jean-Réal HARRISSON avec une confortable majorité de 141 voix. H.M.

Procès du Dr Hamel

■ RIMOUSKI — Le procès du cardiologue Jean Hamel, affecté au pavillon Saint-Sacrement du Centre hospitalier universitaire de Québec, débute aujourd'hui au palais de justice de Rimouski. Le médecin fait face à cinq chefs d'accusation d'agressions sexuelles sur deux ex-patientes, qui auraient été commises à Rimouski entre 1994 et 1997. Le juge Jacques-J. Lévesque entendra cette cause qui pourrait durer trois semaines. Une interdiction de publication, obtenue lors de l'enquête préliminaire, empêche la publication des faits entourant ces accusations. C.T.

De retour le 23

■ RIMOUSKI — Maryse Deschênes, de Saint-Marcellin, près de Rimouski, a brièvement comparu hier pour voir son procès fixé pour la forme au 23 novembre. La femme de 28 ans est accusée de conduite avec facultés affaiblies causant la mort, de lésions corporelles et de conduite d'un véhicule-moteur avec plus de ,08 mg d'alcool dans le sang. Stéphane Couillard, 16 ans, de Saint-Marcellin, avait perdu la vie vers 4 h, le 20 février, après avoir été heurté mortellement par une automobiliste en état d'ébriété sur la route 234, à Saint-Marcellin, à proximité de ce village de 300 habitants. C.T.

20 000 \$ pour la biodiversité

■ CARLETON — Le ministère québécois du Développement des régions accorde 20 000 \$ au Comité de protection de la baie des Chaleurs, ou comité de la Zone d'intervention prioritaire (ZIP), pour supporter la réalisation d'un film sur la biodiversité de la Baie-des-Chaleurs. Le film de 30 minutes sera réalisé par la firme Gaspa, de Carleton, et décrira la biodiversité, la faune, la flore et les paysages. Le tournage sera effectué pendant les quatre saisons afin d'illustrer les modifications de l'habitat. Le projet total est évalué à 56 090 \$. Outre les 20 000 \$ venant du Fonds de développement régional, géré par le Conseil régional de concertation et de développement, le CLD de Bonaventure injectera 500 \$ et le Conseil régional de l'environnement, 1000 \$. Des partenaires privés et publics complètent le financement. G.G.

...et 169 120 \$ à Pêcheries R. Allard

■ CARLETON — Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation confirme le versement de 169 120 \$ à la firme Pêcheries R. Allard, de Carleton, pour qu'elle propulse sa production annuelle de moules au seuil de 350 000 livres d'ici 2004. Les deux sites d'élevage de Réjean Allard se trouvent au large de Carleton. L'aide financière servira à augmenter le volume de collecte de larves et leur boudinage, de façon à les immerger en filières à une profondeur de huit à neuf mètres pendant près de deux ans. G.G.

Le Ralliement gaspésien a 60 000 \$

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Le ministère de la Santé et des Services sociaux consent une aide de 60 000 \$ au Ralliement gaspésien et madelinot. Le projet de développement des collectivités vise la mobilisation des populations locales pour favoriser l'émergence de projets axés sur le renforcement des capacités et la création d'emplois. L'organisme aura vraisemblablement besoin de l'appui d'autres bailleurs de fonds pour trouver les 2,5 millions \$ nécessaires à sa réalisation. H.M.

De l'aide au Nouveau-Brunswick

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Après plusieurs tentatives infructueuses pour obtenir les services, en anglais, d'un Centre québécois de prévention du suicide, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Gaspésie et des Îles devra faire appel à un centre du Nouveau-Brunswick. Des discussions en ce sens ont été entreprises et les responsables de la Régie sont confiants de ratifier une entente de services. Par ailleurs, une somme de 60 000 \$ sera consacrée à une campagne de sensibilisation réalisée par Linéart Communication. H.M.

L'autobus était O.K.

■ CAP-CHAT — L'autobus d'Orléans Express impliqué dans un accident, le 29 octobre à Cap-Chat, était en bon état. L'examen mécanique pratiqué sur le véhicule n'a pas constaté d'anomalies qui seraient responsables de l'embarquée qui a fait 14 blessés. Selon toute vraisemblance, une forte rafale aurait destabilisé le lourd véhicule qui a terminé sa course sur le flanc droit. H.M.



Saab versus l'ennui

Les Saab 9-3 et 9-5 à moteur turbocompressé a de quoi vous transporter. Saab n'a pas créé une voiture simplement pour transporter vos passagers et votre équipement d'un point à un autre, mais aussi pour vous transporter de plaisir. La maniabilité précise et la poussée irrésistible du moteur turbocompressé rendent le trajet dans la Saab aussi passionnant que la destination proprement dite.

| | |
|----------------------|-------------|
| Taux de location de | 3,9% & 5,9% |
| À partir de | 34 740 \$ |
| Location à partir de | 498 \$/mois |
| comptant | 4,500 \$ |
| À partir de | 42 605 \$ |
| Location à partir de | 596 \$ |
| comptant | 5,400 \$ |

- Moteur à turbocompression de DACT
- Sièges chauffants
- Appuie-tête actifs Saab
- Système OnStar de série
- Climatisation
- Alarme de protection antivol Saab
- Radio AM/FM avec lecteur CD

www.saturndequebec.saturncanada.com

SAAB Québec

765, rue Marais, Québec 681-5777

Les prix et tarifs proposés sont pour le modèle 9-3 et 9-5 groupes d'options TSA à transmission manuelle. Ces prix comprennent les frais de préparation à la route, la taxe d'accès sur le concessionnaire et les frais de transport. Les taxes, les frais d'immatriculation et l'assurance sont à la charge du client. Le premier paiement et un dépôt de garantie sont exigibles à la livraison.

L'OBIYOU

50 ans de mystère

Le 13 novembre 1950, 47 pèlerins Québécois périssent dans l'écrasement de leur avion sur le mont OBIYOU dans les Alpes. 50 ans plus tard, le mystère persiste.

LE Grand Journal

s'est rendu sur les lieux de l'écrasement.

Une série de trois reportages de Gérard Deltell présentée ce soir, mercredi et jeudi à 17 h.

TQ\$



Gérard Deltell

Véronique Tremblay

Amendes de 5400\$

■ GASPÉ — La compagnie Plante Vacuum Transport, de Gaspé, a été reconnue coupable d'avoir commis des infractions en vertu du règlement sur les déchets et devra verser des amendes totalisant 5400\$ d'ici 18 mois. À trois occasions entre les 13 février et 13 novembre 1997, l'entreprise a exploité deux centres de transfert de déchets dangereux (huiles usées) au 2, rue du Chantier-Maritime et sur le lot 39, Rang 1, Baie de Gaspé-Sud, sans être titulaire d'un permis d'exploitation du ministère de l'Environnement. N.B.

Clients inquiets

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — La fusion entre Les Pétroles Gaspésiens et la Division Sonic de Purdel a soulevé des interrogations chez plusieurs clients de la région de Sainte-Anne-des-Monts. Plusieurs craignaient la fermeture du bureau annemontois, sur la 1^{re} Avenue. Or, dans une lettre adressée à ses clients, la pétrolière confirme son intention d'avoir pignon sur rue en Haute-Gaspésie. H.M.

Urbanisme

■ MATANE — Trois cégeps, dont celui de Matane, offriront à l'automne 2002 le nouveau programme des techniques d'urbanisme qui remplacera celui des techniques d'aménagement du territoire. Mieux adapté au besoin du marché du travail, ce programme intégrera des nouvelles technologies dans divers champs de formation. Le technicien sera ainsi mieux outillé pour remplir des tâches techniques en urbanisme et en aménagement du territoire. R.P.

Retard à la Régie

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — La Régie régionale de la santé accuse un retard pour l'installation de moniteurs-défibrateurs dans les ambulances gaspésiennes. Ce délai est toutefois imputable à Urgence-santé qui éprouve des difficultés avec ses nouveaux appareils. Le fabricant doit corriger le problème au cours des prochaines semaines. Urgence-santé vérifiera alors la fiabilité des appareils neufs avant de livrer les 46 moniteurs-défibrateurs semi-automatiques. H.M.

Aide de 275 000\$ au tourisme

■ GASPÉ — Une aide financière de 275 000\$, sous forme de contribution remboursable, sera donnée à sept projets touristiques sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. L'implantation du Camping des étoiles à Hope Town, un terrain de 90 unités avec services d'eau, d'électricité et d'égouts, un projet évalué à près de 450 000\$, re-

cevra une aide de 80 000\$ du gouvernement provincial. Le groupe Beau Village de Rivière-au-Renard recevra quant à lui 62 000\$ pour la réfection et la mise en valeur du Moulin des Plourde, un projet de 317 000\$. Le centre communautaire de Douglastown reçoit 29 000\$ pour l'implantation d'une auberge de jeunesse et de vacances dans le village, sur un total de 144 000\$. Au total, les sept projets qui reçoivent de l'aide pourront créer trois emplois permanents et 16 saisonniers. N.B.

Concours Félix-Leclerc

SPECTACLE
Le 8-08-88
à 8h08
26 novembre

à 20h à la
SALLE ALBERT-ROUSSEAU

FÉLIX LECLERC
EN PRÉSENCE VIRTUELLE,
ACCOMPAGNÉ SUR SCÈNE
PAR CINQ GUITARISTES
VIRTUOSES POUR INTERPRÉTER
SES PLUS BELLES CHANSONS.



BILLETS EN VENTE MAINTENANT

659-6710 ou sur Billetech

AU PROFIT DE LA FONDATION FÉLIX-LECLERC

Concours Félix-Leclerc

Remplissez ce coupon de participation et postez-le avant le 15 novembre 2000 à :
Le Soleil / Concours «Félix-Leclerc» C.P. 15800, Québec (Québec) G1K 8A8.

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Code postal : _____ Tél. jour : _____

• Règlements disponibles au Soleil

LE SOLEIL

GS MUSIQUE

LE SOLEIL

GS MUSIQUE

Les meilleures offres de l'an 2000

Deville DTS 2000



stock 01223

Prix détail 67 105\$

Rabais Citadelle 12 106\$

Meilleur prix 54 999\$*

- Très très bien équipée
- Incluant «système vision de nuit»
- Seulement 5000 km

Aussi disponible - 2 Deville - 2 Deville D.H.S.
- 1 Deville D.T.S. - 2 Seville S.T.S.
- 1 Catera

Rabais GM inclus
Taxes en sus

Citadelle
CHEVROLET OLDMOBILE CADILLAC LTZ

89, route du Président-Kennedy,
Lévis • 835-1171

www.citadellechev.gmcanada.com

Garou
seul

Son premier album
en vente
dès aujourd'hui

Voyez Garou à la télé :

Le Grand Blond avec un show sournois - Ce soir 22h30 • TVA
Michel Jasmin - Le 8 nov. 12h30 • TVA
La Fureur - Le 10 nov. 20h00 • SRC

Voyez Garou en spectacle :

Sherbrooke - Les 5-6 février
Drummondville - Les 10-11 février
Montréal - Les 13-14 février
Ottawa - Le 18 février
Trois-Rivières - Le 20 février
Jonquière - Les 24-25 février
Québec - Les 1er-2 mars
(Billets en vente dès le 11 novembre)

Sony Musique

À bout de « jus »

L'entraîneur des Lions, Bobby Ross, prend sa retraite

■ PONTIAC, Mich. (AP) — L'entraîneur Bobby Ross des Lions de Detroit a pris sa retraite, hier, au lendemain d'une embarrassante défaite de 23-8 contre Miami.

L'entraîneur adjoint Gary Moeller prendra la relève au moins jusqu'à la fin de la saison. Les Lions ont une fiche de 5-4.

« Il estimait qu'il était usé, tant physiquement que mentalement, a indiqué le propriétaire de l'équipe William Clay Ford. Il n'avait plus de jus. Je peux vous assurer que c'est sa décision personnelle. »

Ross, âgé de 63 ans, a insinué qu'il pourrait abandonner son poste après la défaite de dimanche contre les Dolphins, la qualifiant de « l'une des défaites les plus embarrassantes que j'aie jamais subies. »

« Nous avons démontré que nous n'étions pas prêts et c'est ma responsabilité. »

« Nous avons démontré dès le début de la rencontre que nous n'étions pas prêts à jouer et, ultimement, c'est ma responsabilité. Je n'ai pas l'intention de me défilier, a confié Ross, après le match dimanche. Il s'agit d'une défaite très difficile à digérer. Je vais retourner chez moi, ré-

fléchir à certaines choses et en parler à mon épouse. »

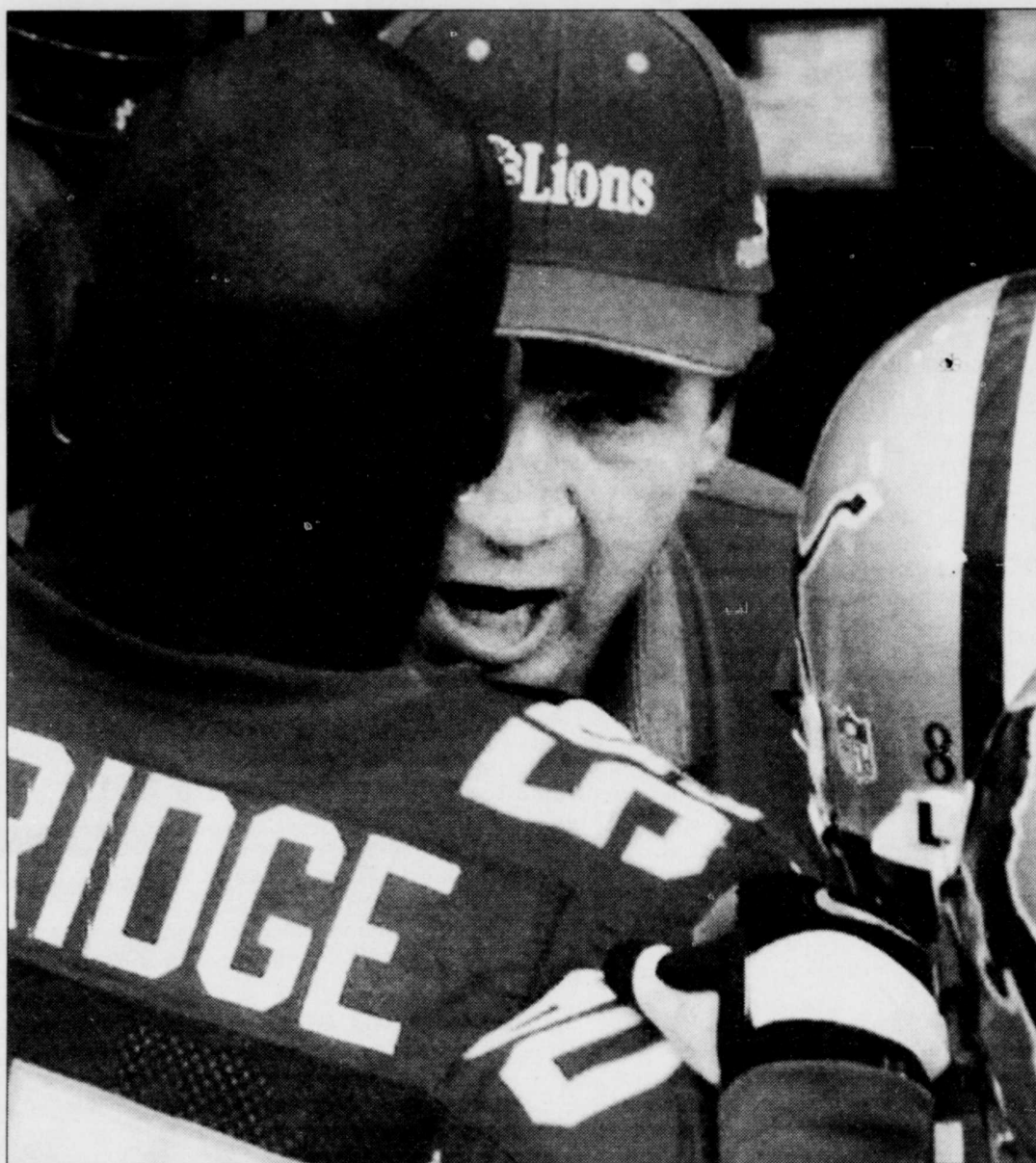
En quatre saisons avec les Lions, Ross a mené l'équipe à une fiche de 27-30 en saison régulière et de 0-2 en séries éliminatoires. Il avait remplacé Wayne Fontes, congédié en décembre 1996.

Moeller a obtenu un contrat de trois ans.

« Parfois, la pression est lourde à porter, a-t-il dit en faisant allusion à Ross. Est-ce que j'ai vu venir le coup? Dans un sens, oui, car on entend la rumeur ici et là. Mais c'était aussi surprenant bien que je peux comprendre sa décision. »

Moeller avait été congédié de son poste d'entraîneur de l'Université du Michigan en 1995 à la suite de son arrestation pour avoir fait du tapage dans un restaurant de la région de Detroit. Il a passé deux saisons avec les Bengals de Cincinnati comme instructeur des ailiers rapprochés avant d'être embauché, en janvier 1997, comme instructeur des porteurs de ballon des Lions.

Cette année, Moeller agissait comme entraîneur adjoint et instructeur des seconds.



L'entraîneur des Lions, Bobby Ross, a qualifié la défaite de dimanche contre les Dolphins comme l'une des plus embarrassantes de sa longue carrière.

La combinaison de Schumacher aux enchères

PARIS (AFP) — Le champion du monde de Formule Un pour l'an 2000, Michael Schumacher, mettra en vente une de ses combinaisons aux couleurs de Ferrari au profit d'une association d'aide aux autistes.

Cette combinaison rouge, cousue de nombreux placards publicitaires, a été estimée entre 80 000 et 120 000 francs français (entre 16 000 \$ et 24 000 \$ canadiens). Elle sera mise aux enchères le 18 décembre prochain.

Cette somme pourrait aider l'APRAHM à réaliser une troisième structure d'accueil destinée aux jeunes adolescents et aux jeunes adultes autistes.

L'étude Poulain Le Fur, associée à l'étude britannique Sotheby's, sera l'organisme qui fera la vente. Elle effectuera régulièrement des ventes d'automobiles de course ou de prestige.



Chanda Rubin a remporté le Challenge Bell, dimanche à Québec.

CHAMPIONNAT DE FIN DE SAISON

Rubin et Capriati qualifiées grâce au Challenge Bell

NEW YORK (AP) — Anna Kournikova, qui est toujours à la recherche d'un premier titre en simple chez les professionnels, ainsi que Chanda Rubin et Jennifer Capriati, finalistes au Challenge Bell de Québec, sont de celles qui ont assuré leur qualification, en fin de semaine dernière, au championnat de fin de saison, à New York.

Amanda Coetzer, Elena Dementieva et Nathalie Tauziat les accompagne-

ront également au tournoi qui se déroulera du 13 au 19 novembre au Madison Square Garden.

En ajoutant ces six nouvelles joueuses, deux places sur les 16 disponibles restent à combler.

Capriati, qui s'est inclinée 6-4, 6-2 contre Rubin en finale dimanche à Québec, prendra part au championnat de fin de saison pour la première fois depuis 1992.

SHERBROOKE 2 / QUÉBEC 7

Les Castors ridiculisés

Les Diables Rouges explosent au Colisée

■ Ne partez pas en peur, mais les Remparts de Québec sont sur une lancée. Et une belle, à part cela! Hier soir, devant 2605 spectateurs, ils ont signé une cinquième victoire à leurs six derniers matchs en ridiculisant les Castors de Sherbrooke par 7-2.

Mine de rien, les jeunes Diables Rouges occupent le quatrième rang du classement général de l'association Frank Dilio. À l'intérieur de leur division, ils ont devancé l'Océanic de Rimouski.

Leur fiche est maintenant de 7-9-5 pour 19 points.

Leur production offensive de sept buts est leur deuxième plus élevée cette saison après les

huit filets d'un gain contre Moncton. Hier soir, ça avait même l'air facile, ce qui donne une bonne idée de leur domination.

QUATRE MARQUEURS

Quatre marqueurs ont touché la cible pour les vainqueurs, soit Philippe Paris (10^e et 11^e), Yannick Searles (8^e et 9^e), Cory Urquhart (8^e et 9^e) et Rémi Bergeron (4^e).

Martin Grenier a amassé trois aides, tout comme Shawn Collymore. La faible réplique de Sherbrooke fut celle de Steve Morency et Simon Tremblay.

GÉNÉROSITÉ

En première période, les Remparts ont joué comme ils le font depuis quelques semaines, soit très bien. Ils sont jeunes, ils commettent quelques erreurs, mais personne ne pourra pas leur reprocher leur intensité et cœur à l'ouvrage.

Ces qualités ont conduit aux deux premiers buts, générosité du gardien Louis-Philippe Lemay.

En deuxième, les Castors ont retrouvé leurs moyens, mais encore une fois, leur cerbère a ouvert la porte. Après avoir vu les visiteurs rétrécir l'écart à 2-1, les Remparts ont de nouveau été opportunistes en marquant deux autres fois. À la seconde occasion, ils ont indiqué la sortie à Lemay, qui a sûrement connu des meilleures soirées.

QUELQUES BAGARRES

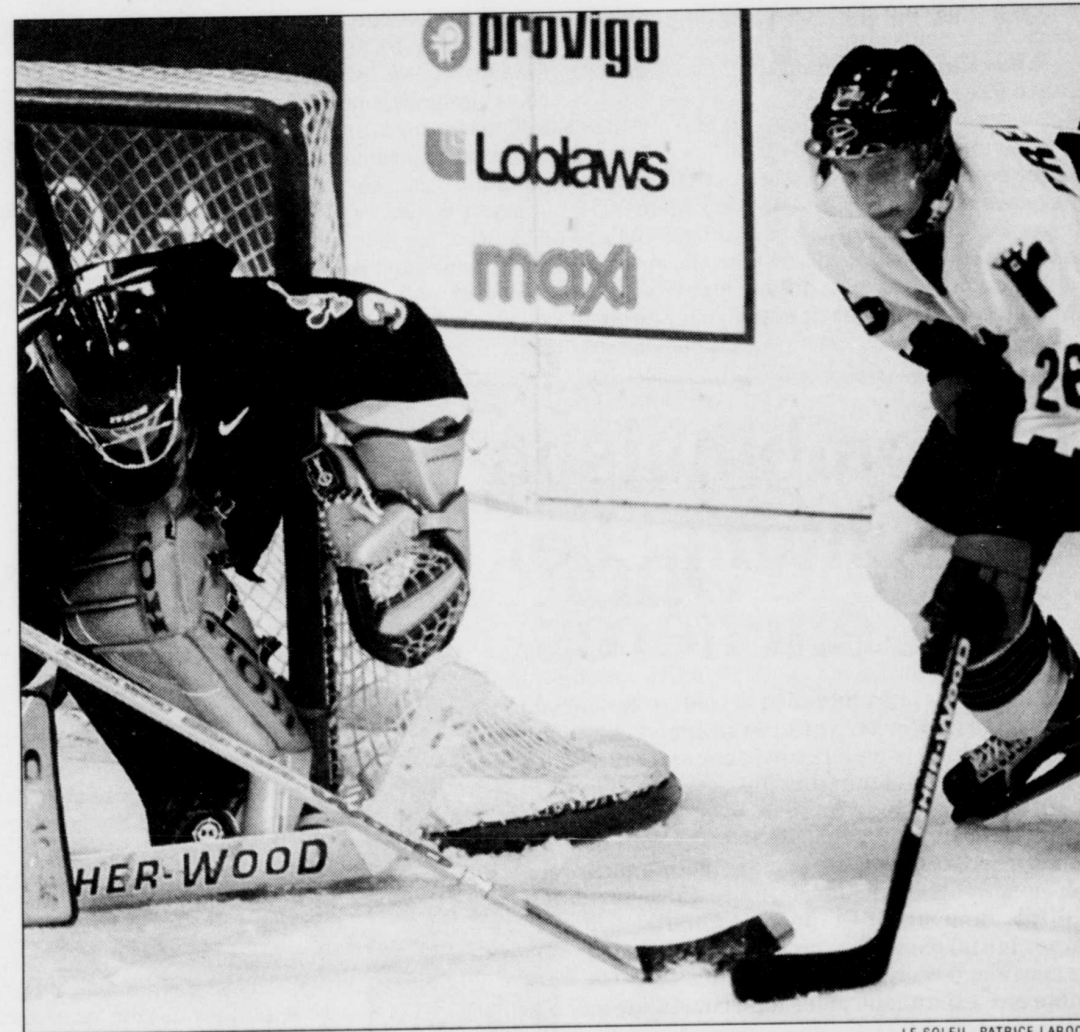
À 4-2 en début de troisième et de la façon dont les Castors jouaient, les Remparts n'ont eu aucun problème à protéger leur barrage. Ils ont même ajouté à leur avance, trois fois plutôt qu'une.

En fin de match, quelques combats ont éclaté, histoire de sauver la face ou de la perdre. Ce fut le cas pour Patrick Vincent, vétéran et capitaine, qui s'en est pris à la recrue européenne des Remparts, soit Petr Preucil.

NOTES: Shawn Collymore (7-13 en 18 matchs) a hérité du titre du joueur offensif du mois d'octobre chez les Remparts... **Martin Grenier, lui, est le choix du joueur défensif même s'il n'a disputé que huit parties dans le mois...** Plusieurs changements dans l'alignement, surtout ceux qui brillaient par leur absence comparativement à dimanche, soit Ivan Curic et Karl Morin... **Blessée, André Hart a subi l'ablation de la rate en fin de semaine. Il sera au repos pendant plusieurs semaines...** Victime d'une fracture à un doigt, le gardien Martin Paré a repris l'entraînement... **Les Remparts sont en congé d'entraînement, aujourd'hui...** Jeudi et vendredi, ils se rendent à Acadie-Bathurst et Rimouski.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Guillaume Bérubé, des Remparts, a essayé le vol plané pour percer la défensive des Castors.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Petr Preucil, le n° 26 des Remparts, tente d'enfiler l'aiguille derrière le gardien des Castors, Louis-Philippe Lemay.